

# Module d'Accueil et Secrétariat Médical

Module complémentaire à une formation tertiaire secrétariat de niveau 4

Durée : 4 mois

Métier code ROME : M1609

Le ou la Secrétaire en milieu social ou médico-social assure l'accueil des patients ou des usagers, l'organisation et la planification des activités du service, la constitution et le suivi administratif des dossiers. Il ou elle s'appuie sur la maîtrise des techniques de secrétariat, des outils bureautiques et sa connaissance des spécificités du secteur.

**Le secteur du médical  
vous attire ?  
Après votre formation en  
secrétariat, suivez le  
module MASM.**



## La formation est accessible :

- Aux personnes travailleurs handicapés bénéficiant d'une orientation de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Aux salariés et demandeurs d'emploi.

## Les pré-requis :

- Niveau 4 en secrétariat.
- Maîtrise de la bureautique.
- Maîtrise du français et de l'orthographe.
- Aptitudes d'adaptation et polyvalence.
- Sens du contact.

Le déroulé de la formation est construit de façon à s'inscrire immédiatement dans une démarche active de reclassement professionnel.

## Vous travaillerez les points suivants :

- Environnement, rôle et missions du/de la secrétaire médical(e) : éthique et déontologie.
- Terminologie médicale, notions d'anatomie et entraînements à la saisie de comptes rendus dictés.
- Formalités d'admission et de gestion du dossier patient ou usager.
- Notions de codification et de tarification.
- Statistiques et tableaux de bord.
- Plannings et agendas.
- Spécificités de l'accueil en milieu médical ou médico-social.

**Vous effectuerez un stage d'application de 4 semaines dans un établissement médical ou médico-social.**

## Pourquoi se former à LADAPT Evian ?

- L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire (formation, insertion, accompagnement médico- psycho-social).
- La formation est individualisée (rythme adapté, entrée possible tout au long de l'année).
- Un stage de 4 semaines pour favoriser une meilleure adaptation professionnelle.
- La formation débouche sur une attestation de compétences.

*La rééducation professionnelle est organisée dans des centres de rééducation professionnelle (ESRP). Ils permettent à la personne handicapée de suivre une formation avec la possibilité d'être rémunérée et logée au sein de ce même centre.*